

LETTRE D'HABILITATION

Abidjan, le **18 NOV 2019**

Monsieur le Directeur
IACCES ACADEMY
06 BP 6248
ABIDJAN 06

N/ Réf : FDFP-CG/N°273-2019/HAB/NKJ/ALBB/kt

Monsieur le Directeur,

La Commission Permanente du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (F.D.F.P) au cours de sa séance du **22 octobre 2019**, a habilité votre cabinet pour mener des actions de formation dans le (s) domaine (s) suivant (s) :

- ❖ SPECIALITES PLURIVALENTES DE L'INFORMATIQUE
- ❖ TELECOM ET TELEPHONIE, RESEAUX, TRANSMISSION
- ❖ MANAGEMENT, GESTION D'ENTREPRISE, ENTREPRENEURIAT
- ❖ SPECIALITES PLURIVALENTES ECHANGES, GESTION
- ❖ ORGANISATION, GESTION DES COOPERATIVES ET GROUPEMENTS.

La présente lettre confère à votre cabinet les avantages prévus au **Décret N° 92-529 du 02/09/1992** pour une durée allant jusqu'au **31 décembre 2020**.

Cette habilitation, renouvelable chaque année, peut être suspendue ou annulée si les conditions de son octroi n'étaient plus réunies.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur**, nos salutations distinguées.

LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION



Joël Kouadio N'GUESSAN